

Programme de Formation VTC



33 rue du Ballon, 93160 Noisy-le-Grand

01-75-91-08-69

INTITULÉ DE LA FORMATION

Formation initiale VTC

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de Voiture de Transport avec Chauffeur

N°RS : 5637 (09/12/2021), Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

Pré-requis

- Permis B ≥ 3 ans (hors probatoire)
- Lire, écrire, comprendre le français
- Casier judiciaire vierge

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la réussite de l'examen VTC
- Obtenir la carte professionnelle VTC

DURÉE DE LA FORMATION

Modalité	Théorie (h)	Pratique (h)	Total (h)
Cours du jour	54	7	61
Cours visio	30	7	37
Cours samedi	48	7	55

PROGRAMME

Théorie	Pratique
• Module A: Réglementation • Module B: Gestion & comptabilité • Module C: Sécurité routière • Module D: Français • Module E: Anglais • Module F: Développement commercial VTC • Module G : Réglementation nationale VTC	• Conduite sur route • Relation client • Parcours touristique • Facturation & paiement

Méthodes & Moyens pédagogiques

- Une salle dédiée et équipée (tableau blanc, vidéoprojecteur, connexion internet) ;
- Des supports numériques et documents pédagogiques accessibles en ligne ;
- Des méthodes actives (exposés, études de cas, quiz en salle) ;
- L'intervention de professionnels spécialisés dans leur domaine

Dispositifs de suivi & Évaluation

Le suivi et l'évaluation de la formation s'effectuent au moyen de :

- Un émargement numérique permettant d'attester de la présence des stagiaires ;
- Des évaluations régulières sous forme de questions orales et de QCM/QRC écrits ;
- Des mises en situation professionnelle (simulation d'une course de VTC) ;
- Un questionnaire de satisfaction en fin de formation.

Qualification des formateurs

Conformément à l'arrêté du 11 août 2017, l'ensemble de nos formateurs sont titulaires d'une carte professionnelle de conducteur de VTC depuis plus de 5 ans. Les formateurs sont également des professionnels expérimentés dans leur domaine

Validation	Évaluation
Théorie: ≥6/20 (≥4/20 module E) moyenne supérieure ou égale à 10/20	QCM-QCR
Pratique: ≥12/20	Mise en situation et réalisation d'une course de VTC

Programme de Formation VTC



33 rue du Ballon, 93160 Noisy-le-Grand

01-75-91-08-69

VALIDITÉ

La carte professionnelle de conducteur VTC/Taxi est valable 5 ans.

Un stage de formation continue (14 heures) est obligatoire pour le renouvellement.

Modalités et délais d'accès

- Inscription via Mon Compte Formation, par téléphone ou par mail.
- Un entretien téléphonique ou en présentiel est réalisé afin de vérifier les prérequis et d'adapter le parcours si nécessaire.
- Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.
- Le délai moyen d'accès à la formation est de 15 jours à compter de la validation de l'inscription, sous réserve de places disponibles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Un entretien préalable permet d'évaluer les besoins spécifiques et d'envisager les aménagements pédagogiques possibles.

Toutefois, nos locaux ne permettent pas l'accueil des personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant). Dans ce cas, nous étudions avec le stagiaire et nos partenaires les solutions adaptées (orientation vers un centre accessible, aménagement pédagogique, etc.).

Débouchés et suites de parcours

À l'issue de la formation et de la réussite à l'examen, le stagiaire peut obtenir la carte professionnelle de conducteur VTC délivrée par la préfecture.

Cette carte permet d'exercer :

- En tant qu'indépendant, à son compte ou via une plateforme de réservation (Uber, Bolt, Heetch, etc.) ;
- En tant que salarié d'une société de transport (VTC, grande remise, etc.).

Un recyclage (formation continue de 14 heures) est obligatoire tous les 5 ans pour le renouvellement de la carte professionnelle.

Tarifs et financement

Tarif : 1 600 € net de taxe (TVA non applicable – article 293 B du CGI).

Ce tarif comprend :

- La formation théorique,
- La formation pratique (conduite sur véhicule double commande),
- La mise à disposition du véhicule lors de l'examen d'admission,
- Les frais d'inscription auprès de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA).

La formation est éligible au financement CPF. Possibilité de financement personnel ou d'un accompagnement par un organisme financeur (OPCO, Pôle emploi, etc.).

Lieux de réalisation

La formation est réalisée principalement dans nos locaux situés à :

- Noisy-le-Grand : 33 Rue du Ballon – 93160 Noisy-le-Grand
- Mareuil-lès-Meaux : 220 chemin de crécy, 77100 Mareuil-Lès-Meaux

La partie pratique (conduite) est organisée sur route, un véhicule école double commande.

FIN DU PROGRAMME DE FORMATION



Contact : JULIEN Pierre – 2pjformation@gmail.com – 01.75.91.08.69 – <https://www.2pjformation.fr>



Mise à jour : le programme peut être actualisé selon les évolutions réglementaires ou pédagogiques.



Validation : JULIEN Pierre Président – Version4 03/03/2026

Signature :

2PJFORMATION

33 rue du Ballon 93160 NOISY LE GRAND

Tél : 01 75 91 08 69

RCS Bobigny 838270080 - n° DA 11930771193

* contact@2pjformation.fr *